





Extrait du registre des délibérations du conseil municipal:

Objet: Attribution de bourses à des projets initiés par des jeunes dans le cadre de Projeunes

Séance du 28 juin 2018 Convocation du 22 juin 2018 Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille dix-huit, le vingt-huit juin à 20 h 07, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le vingt-deux juin se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122, rue Houdan

Etaient présents:

M. Philippe Laurent, Mmes Chantal Brault, Sylvie Bléry-Touchet, M. Francis Brunelle, Mme Florence Presson, MM. Patrice Pattée, Philippe Tastes, Mme Monique Pourcelot, M. Jean-Louis Oheix, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, M. Jean-Pierre Riotton, Mmes Liza Magri, Pauline Schmidt, MM. Xavier Tamby, Thibault Hennion, Timothé Lefebvre, Mme Catherine Arnould, M. Benjamin Lanier, Mmes Ganne-Moison, Dominique Daugeras, M. Christian Lancrenon

Etaient représentés:

M. Jean-Philippe Allardi par Mme Chantal Brault,
Mme Isabelle Drancy par Mme Sylvie Bléry-Touchet,
M. Bruno Philippe par M. Philippe Laurent,
Mme Claire Vigneron par M. Jean-Louis Oheix,
Mme Sakina Bohu par Mme Roselyne Holuigue-Lerouge,
M. Othmane Khaoua par M. Jean-Pierre Riotton,
Mme Catherine Lequeux par Mme Monique Pourcelot,
Mme Claire Beillard-boudada par Mme Catherine Arnould,
M. Hachem Alaoui-Benhachem par M. Benjamin Lanier,
M. Jean-Jacques Campan par Mme Dominique Daugeras

Etaient absents:

M. Thierry Legros, Mme Claude Debon

Secrétaire de séance :

M. Timothé Lefebyre

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 28 juin 2018

OBJET: Attribution de bourses à des projets initiés par des jeunes dans le cadre de Projeunes

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Chantal Brault,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les propositions du jury PROJEUNES du 11 juin 2018,

Considérant l'intérêt des projets à vocation humanitaire présentés par des jeunes à la Ville,

Considérant la motivation des jeunes, la faisabilité, la maîtrise, l'originalité de cette opération et l'intérêt collectif qu'elle suscite,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'attribuer dans le cadre du dispositif Projeunes une bourse de :

- 600 € à Marie d'ANTONI pour le projet « Ojos d'Iquitos : exposition et production d'un documentaire Pérou »,
- 1 000 € à Marianne COCHET pour le projet «Vietnam Saigon 2018 : orphelinat Tê Phan »,
- 900 € à Tatiana DUQUE AGUIRRE pour le projet « Mongolie 2018 »,
- 500 € à Maelle SANNIER pour le projet « Mission volontaire en Inde »,
- 2 000 € à Thomas BISMUTH pour le projet « Rue des enfants Bolivie ».

PRECISE que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget 2018.

Et ont signé les membres présents Pour extrait conforme

le maire